

Direction Générale de la Solidarité / Coordination de la Santé

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2011006

Signataire : Béatrice PHAM VAN

OBJET : Le projet de santé et le règlement intérieur du Centre Municipal de Santé

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 6323-1 du Code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu le décret N° 2010-895 du 30 juillet 2010 relatif aux centres de santé,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2010 relatif au projet de santé et au règlement intérieur des centres de santé,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de santé présenté à l'Agence Régionale de Santé et élaboré en référence aux objectifs et orientations du volet santé du Plan d'Action Municipal.

PREND ACTE du règlement intérieur élaboré en concertation avec le personnel du Centre municipal de santé.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/07/2011

Publié le : 07/07/2011

Certifié exécutoire le : 08/07/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué